



Paris, le 7 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Guillaume GAROT salue les nouveaux accords commerciaux et économiques franco-chinois passés à l'occasion du SIAL Shanghai

Lors de sa visite d'Etat en République Populaire de Chine, le Président de la République François Hollande a mis l'agroalimentaire au cœur du renforcement de la coopération franco-chinoise. Dans le pas de cette visite, Guillaume Garot, ministre délégué à l'agroalimentaire, a parrainé, mardi 7 mai, la signature de 3 accords commerciaux et économiques entre des entreprises françaises et des partenaires chinois, lors du Salon international de l'alimentation de Shanghai (SIAL).

Le premier accord porte sur l'ouverture à la distribution en Chine des produits "Michel et Augustin" (biscuits et yaourts) à travers le réseau d'une quinzaine de supermarchés à Hong-Kong et Shanghai. Il s'agit d'un premier pas significatif pour cette jeune entreprise très dynamique.

Le deuxième accord concerne l'entreprise Rougié qui plantera prochainement une usine de production de foie gras dans la ville de Lyanyungang pour fournir une partie d'un marché intérieur chinois en expansion (foies frais destinés aux restaurants). Cette implantation devrait par ailleurs faciliter l'autorisation d'exporter les foies gras produits en France par Rougié vers la Chine.

Le troisième accord concerne la génétique porcine à travers la fourniture par la Cooperl à la société Chuying de 1000 truies destinées à améliorer la qualité de la viande porcine chinoise.

Guillaume Garot salue ces accords qui renforcent la coopération franco-chinoise, consolident des emplois en France et contribuent au redressement productif voulu par le Président de la République.

Contacts presse

Service de presse de Guillaume GAROT - Tel : 01 49 55 58 40 ; Fax: 01 49 55 84 73 ; cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr